

Faute morale et péché

Nous voyons, dans les évangiles de dimanche dernier et d'aujourd'hui, que Jésus demande à ses disciples de comprendre la loi et les commandements à la lumière de son enseignement et de l'annonce de la bonne nouvelle du Royaume des cieux. Qu'il nous faut dépasser la lettre de la loi et rechercher l'esprit de la loi ou des commandements. Enfin, il demande aux disciples d'être vrais dans leurs décisions morales.

Ces considérations nous entraînent tout naturellement à considérer le rapport entre une faute morale et un péché.

Disons que tout péché est une faute morale, mais que toute faute morale n'est pas nécessairement un péché. Pourquoi ?

Le péché, privilège des croyants

La formule a de quoi surprendre, mais elle est juste. Seuls ceux et celles qui ont la foi peuvent pécher, car le péché est ultimement une offense à Dieu lui-même, à l'encontre de sa loi, loi que Jésus a résumée dans le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain.

C'est donc dire que celui ou celle qui ne croit pas en Dieu peut commettre des fautes contre la morale naturelle ou des manquements éthiques, mais ne peut commettre de péché. Le péché n'est pas dans la matière ou la nature du geste posé, mais dans la relation de la personne à Dieu lui-même. Le péché est une notion proprement théologique, ce qui veut dire qu'il met en jeu notre vie d'alliance avec Dieu.

Notre péché nous est révélé par la Parole de Dieu

Comme David qui n'a pu reconnaître sa faute qu'après avoir entendu le prophète la lui révéler, c'est par notre contact avec la Parole de Dieu que nous prenons conscience de notre péché, que nous pouvons dire : oui, j'ai vraiment péché. Cette reconnaissance, c'est ce que nous appelons notre examen de conscience. Il s'agit du moment où nous confrontons notre conduite à l'enseignement de Jésus et aux préceptes de la loi de Dieu.

Nous ne croyons pas au péché, mais au pardon des péchés

Nous ne mettons pas notre foi dans le péché, sinon nous mettrions notre foi dans ce qui est mal et en son auteur. Dans le Symbole de foi nous proclamons que nous croyons au pardon des péchés.

Reconnaître son péché n'est pas un acte qui nous centre sur nous-mêmes, qui nous fait nous apitoyer sur nous d'une manière narcissique. Ce n'est pas un acte humiliant, mais un acte d'humilité, un acte de reconnaissance de la grâce qui nous est faite par Dieu dans le Christ et par l'Esprit Saint.

Ce qui est central dans l'expérience chrétienne du péché c'est notre relation d'alliance avec Dieu. Il fait les premiers pas, il est venu à notre rencontre en envoyant son Fils pour nous sauver et nous introduire dans une vie nouvelle. Par le baptême et la confirmation, l'eucharistie et le pardon, nous sommes des pécheurs pardonnés, nous sommes entrés pour toujours dans le pardon de Dieu.

Gaëtan Baillargeon, prêtre



Baptêmes

St-Jean-Bosco

✠ Olivia Rhéaume, née le 19 décembre 2016, fille de Maxime Rhéaume et d'Alexandra Cloutier

St-Patrice

✠ Elliot Guay, né le 23 juin 2016, fils de Sylvain Guay et d'Élizabeth Parenteau-Goudreault

✠ Rosalie Francoeur, née le 12 juillet 2016, fille de Michaël Francoeur et de Jessie Carrière

✠ Hubert Fortier-Pellerin, né le 2 avril 2016, fils de Guillaume Pellerin et de Claudia Fortier

Funérailles

✠ Simone Lamontagne, décédée le 25 janvier 2017 à l'âge de 91 ans

✠ Roger Tessier, décédé le 7 février 2017 à l'âge de 78 ans

✠ Fernande Guyon, décédée le 8 février 2017 à l'âge de 66 ans

✠ Rachel Labelle, décédée le 8 février 2017 à l'âge de 71 ans

Rencontre de l'APPAMM-Estrie

«L'amour père-fils vécu à travers une problématique de santé mentale»

L'Association des proches de personnes atteintes de maladie mentale de l'Estrie (APPAMM-ESTRIE) vous invite à sa rencontre mensuelle d'échange et d'information de février 2017. Elle aura lieu le mercredi 22 février 2017 à 19h30, au Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2, salle 53-284, au 375, rue du Cégep, Sherbrooke. Personne-ressource : MM. André et Marc-Antoine Amyot. Admission gratuite. Informations : 819-563-1363. Bienvenue à tous et à toutes!

Servants d'autel pour les messes dominicales et pour les funérailles

Nous sommes à la recherche de personnes qui accepteraient de servir aux célébrations de la messe dominicale et aux funérailles à St-Patrice et à St-Jean-Bosco. Actuellement, les équipes sont restreintes et les mêmes personnes sont souvent sollicitées. L'arrivée de nouveaux et nouvelles volontaires allègerait la tâche de ceux et celles qui assurent actuellement ce service.

Merci de l'attention que vous porterez à cette demande.

Bientôt le Carême ! Préparez vos agendas !

C'est le temps de prévoir les célébrations et activités à votre agenda pour le temps du Carême et de Pâques.

Cette année, le **Mercredi des cendres** est célébré le 1^{er} mars. Ce jour-là, tous les catholiques sont invités à entrer en Carême en recevant les cendres au cours de la messe pour manifester leur besoin et leur désir de conversion.

Messe, bénédiction et imposition des Cendres à 8 h 15 à St-Patrice, à 16 h à St-Jean-Bosco et à 19 h à St-Jude.

Le **Ressourcement de Carême** portera sur la naissance de l'Église dans les Évangiles et le Nouveau Testament. Il s'agit de cinq entretiens par l'abbé Gaëtan Baillargeon. Ces rencontres se tiendront à l'église St-Patrice, les dimanche après-midi, de 15 h 30 à 17 h, les 12, 19 et 26 mars et les 2 et 9 avril. Bienvenue à toutes et tous.

Les **célébrations pénitentielles communautaires** auront lieu à 19 h, le dimanche 2 avril à St-Jude, le lundi 3 avril à St-Jean-Bosco et le lundi 10 avril à St-Patrice.

La **Semaine Sainte** débute avec le dimanche des Rameaux, le 9 avril. Le **Jeudi Saint**, 13 avril, la messe en mémoire de la Cène du Seigneur sera célébrée à 19 h 30 à St-Jean-Bosco. Le **Vendredi Saint**, 14 avril, la Marche œcuménique du pardon se tiendra le matin. L'Office de la Passion de Magog partira de l'église St-Patrice à 9 h 30 et elle s'arrêtera à l'église anglicane St-Luc et se terminera à l'église protestante St.-Paul's. L'Office de la Passion du Seigneur aura lieu à 15 h à St-Patrice et à St-Jean-Bosco, et à 19 h 30 à St-Jude. La **Veillée pascale** aura lieu le samedi soir 15 avril à 20 h, à l'église St-Patrice.

Vos offrandes (05-02-2017)	St-Jean-Bosco	St-Jude	St-Patrice
Quêtes	1 043.00\$	392.30\$	1 112.75\$
Lampions	196.00\$	154.25\$	220.75\$
Dons	99.00\$	0.00\$	118.50\$
Quête spéciale	0.00\$	0.00\$	0.00\$
Campagnes de financement	9 345.00\$	120.00\$	342.00\$

Célébrons cette semaine en union avec l'Église

Horaire du 18 février au 26 février 2017

Samedi 18 février – 7^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Laura Levasseur Bérard Ses enfants Feu Arthur Leclerc..... Cercle des fermières de Magog Feu Eugène Turgeon Marguerite Roy
---------	---------------	-------	--

Dimanche 19 février – 7^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h	Saint-Patrice	Messe	Défunts des familles Turcotte et Drouin Paul Turcotte Feu Jean-Paul Clermont..... Son épouse et ses enfants Feu Yvette Déry Pierre Ouellet
9 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Huguette Grandbois..... Pauline et la famille Veilleux Feu Lise Labonté Labrecque Les Filles d'Isabelle de Magog Feu Madeleine Paré..... Gaston
10 h 30	Saint-Jude	Messe	Feu Jean-Luc Archambeault (1 ^{er} ann.) Son épouse Feu Roger-Claude Bergeron..... Sa petite-fille Julie Goupil Feu Natalie Gaudreau Louise et Gilles Pelletier
11 h	Saint-Patrice	Messe	Feu Germain Carrier (10 ^e ann.)..... Son épouse et ses enfants Feu Martine Pinard (3 ^e ann.) Marie-Josée Pinard Feu Louise Thérroux..... Manon et Marcel

Lundi 20 février – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Heïyo Michel La famille Durocher Feu Louise Thérroux..... Offrandes aux funérailles Feu Jeannine Bergeron Offrandes aux funérailles
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Feu Marie-Claire Bérard (1 ^{er} ann.) Offrandes aux funérailles Feu Yvette Pinsince Jeanne et Marcel Marceau Feu Normand Dumas..... Son épouse et les enfants

Mardi 21 février – Saint Pierre Damien, évêque et docteur de l'Église (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Messe	Feu Fernand Carrière Irène Labonté Carrière Pour les Âmes du Purgatoire Une paroissienne Feu Antoinette Bérubé Offrandes aux funérailles
8 h 50	Saint-Patrice	Exposition du Saint-Sacrement	
16 h	St-Jean-Bosco	Messe	Pour le peuple de Dieu

Mercredi 22 février – Chaire de saint Pierre, apôtre (blanc)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole
--------	---------------	-----------------------

Jeudi 23 février – Saint Polycarpe, évêque et martyr (rouge)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole
--------	---------------	-----------------------

Vendredi 24 février – Férie (vert)

8 h 15	Saint-Patrice	Liturgie de la Parole	
16 h	Saint-Jude	Messe	En action de grâce Céline et Jean-Guy Feu Donald Lacroix Offrandes aux funérailles Feu Julien Leroux Offrandes aux funérailles

Samedi 25 février – 8^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30 St-Jean-Bosco Messe Feu Jean-Claude D'Arcy..... La famille
Feu Georges Émile Gaudreau..... La famille
Feu Eugène Turgeon Élisabeth et Roland Noël

Dimanche 26 février – 8^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h Saint-Patrice Messe Feu Léon Vaillancourt (5^e ann.) Céline
Feu Marguerite Gauvin-Théroux La famille
Feu Richard St-Laurent Offrandes aux funérailles

9 h St-Jean-Bosco Messe Feu Marc-André Corriveau Les enfants
Feu Jeanne-D'Arc Pinsince (1^{er} ann.)Son frère Ronald et la famille
Feu Dominique Bernard (1^{er} ann.)..... Son épouse et les enfants

10 h 30 Saint-Jude Messe Feu Jean-Guy Gaudreau..... Offrandes aux funérailles
Feu Rose-Claire St-Onge Bouthot Son fils Jean
Défunts Léon et Adrienne Giguère La famille Rosaire Giguère

11 h Saint-Patrice Messe Feu Jérôme Lachance La famille Gendron
Défunts Ulric et Lorette Poulin Lise Poulin
Dfts de la famille d'Armand et Rosane Hamann..... Hugues



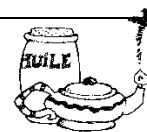
Les célébrations de 8 h 15 à St-Patrice sont télévisées et retransmises sur Cogeco et Axion

Lampe du sanctuaire

St-Jean-Bosco — Pour faveur demandée à Dieu – L. C.

St-Jude — Aux intentions d'Éric Gilbert – Suzanne

St-Patrice — Pour les défunts des familles Raymond et Pomerleau – Constance Pomerleau



Informations sur la session Vie Nouvelle

À L'ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

Nous partons du grand mandat missionnaire confié par le Seigneur Jésus à ses disciples: *Allez, de toutes les nations, faites des disciples* (Mt 28, 19). Les principes de la vision de l'École d'Évangélisation Saint André s'expriment en trois mots : **KErygma** : Annoncer la Bonne Nouvelle du salut en Jésus; **KARisma**: Dans la puissance de l'Esprit-Saint; **KOïnonia**: Pour faire naître des communautés évangélisatrices.

Objectif : Faire l'expérience du salut de Dieu par une rencontre personnelle avec Jésus ressuscité afin de vivre comme fils de Dieu et héritiers de son Royaume.

Quand: Vendredi 17 mars 18h30 au dimanche 19 mars 2017 16h00.

Où : Sous-sol de l'église St-Jude, 447, rue Pie XII Nord, Magog (Omerville).

Combien : 60 \$ (les trois repas du samedi et du dimanche). Nous demandons un dépôt de 20 \$ pour nous assurer du sérieux de la démarche.

L'inscription se fera au secrétariat de nos paroisses St-Jude, St-Patrice et St-Jean-Bosco. Pour plus d'informations, communiquez avec : - Luc Labrecque au 819-571-1724 ou à l'adresse suivante: luclab60@gmail.com;

- André Beaudry au 418-458-2032 ou à l'adresse suivante: lola@bell.net.

« *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* » (Matt. 5, 38-48)



Les disciples sont rassemblés autour de Jésus sur la montagne depuis déjà quelques semaines. Il leur parle, et on dit que son enseignement est tout nouveau. En l'écoutant aujourd'hui, après deux mille ans, nous nous trouvons devant un enseignement qui est toujours aussi nouveau. Nouveau parce qu'il tranche par rapport à tout ce qui a été enseigné auparavant, et nouveau par rapport à tout ce qui sera toujours enseigné. Nouveau parce qu'il dépasse tout ce qu'on peut imaginer comme exigences d'un maître à l'égard de ses disciples.

Aucun gourou existant depuis que le monde est monde et jusqu'à la fin des temps n'osera demander à ses disciples d'avoir un tel comportement.

« Si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. » etc. ... « Si quelqu'un veut prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau »... « Si quelqu'un te réquisitionne pour faire mille pas, fais-en deux mille avec lui. »... « Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien moi je vous dis: Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent. »

Tout ça n'a aucun sens si on n'y ajoute pas la suite et si on ne l'écoute pas dans le contexte d'une vision qui était celle que Jésus était le seul à pouvoir communiquer à l'humanité nouvelle qu'il venait instaurer.

« Priez pour ceux qui vous persécutent afin d'être les fils de votre Père qui est dans les cieux: car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. »

Pour le Père, que vous soyez bons ou non, vous êtes ses enfants, que vous soyez justes ou injustes, il est votre Père.

« Si vous aimez ceux qui vous aiment, si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? »

Le désir d'être aimé, le besoin d'être aimé, a été déposé dans le cœur de tous les être humains de tous les temps. Le fait d'être aimables est souvent relié à tellement de causes extérieures qu'il faut absolument dépasser cet aspect de l'individu qui est devant moi, pour rejoindre la personne aimée de Dieu, le temple de Dieu comme la nomme St Paul. « Frères, n'oubliez pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira; car le temple de Dieu est sacré et ce temple c'est vous. »

La vie est sacrée, toute personne humaine est sacrée et c'est pourquoi il nous est demandé de l'aimer, ne serait-ce que pour lui permettre de découvrir que Dieu l'aime.

Jean Jacques Mireault, prêtre